



## Assurance deces prêt immobilier

-----  
Par Llylloo

Bonjour

J'ai acheté ma maison en 2017. Il y avait un crédit et des assurances dont une assurance deces.

Les 2 premières assurance perte totale et invalidité on cessés en février c e qui était prévu au contrat. L'assurance deces s'arrêta mes 75 ans c'est à dire en 2033 mon prêt se termine en mars 2032.

En février 2024 la banque a mis à toutes les assurances y compris assurance décès sans que je sois au courant. Cela fait 7 mois que je n'ai plus d'assurance deces!!!!.

Comment cela se fait que la banque peut arrêter un contrat d'assurance sans m'en avoir parlé

Merci

-----  
Par kang74

Bonjour

Ce serait de relire ce que vous avez posté, pour plus de compréhension .

Pour le reste, la première chose est de voir avec eux la raison .

Personnellement je ne sais pas si vous avez bénéficié d'un montage de prêt, si un évènement tant dans la couverture d'un risque, que dans le financement /propriété du bien a eu lieu .

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Votre texte est à revoir pour qu'on comprenne la question.

Il peut y avoir plein de raisons pour une résiliation inopinée d'assurance, notamment un défaut de paiement, une fausse déclaration, un critère de fin prévu au contrat, etc

Demandez à la banque !

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Prenez rdv avec le Directeur Régional de l'établissement et si vous n'obtenez pas gain de cause, contactez le service des réclamations-clientèle.